

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VILLANOVA

Séance du 28 décembre 2018

DELIBERATION MODIFICATIVE N° 03 BUDGET EXERCICE 2018

Délibération n° 0019/2018

L'an deux mille dix huit, le 28 décembre, à 18heures 30 minutes, le Conseil municipal de la commune de Villanova, légalement convoqué, conformément à l'article L 2121-17 du C.G.C.T., s'est réuni en séance publique à la Mairie de Villanova sous la présidence de M. le Maire, VINCILEONI Antoine Mathieu.

Etaient présents :

Antoine CASILI, BIANCAMARIA Fabien, MILLET Claude, Adjoint au Maire.
MARCAGGI Séraphine, SPADARO Patrick, SHALCK Thierry, Conseillers municipaux.

Avait donné procuration :

BIANCAMARIA Michel à MILLET Claude,
VINCILEONI Antoine Jean à VINCILEONI Antoine Mathieu.

Etaient absents :

CASASOPRANNA Olivier, CHAPOT Thomas

Nombre de membres composant l'assemblée :	11
Nombre de membres en exercice :	11
Nombre de membres présents ou représentés :	08

Le quorum étant atteint, M. BIANCAMARIA Fabien est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

La présente délibération modificative n° 3 du budget de l'exercice 2018 est une délibération d'ajustement des crédits de fonctionnement et d'investissement,

Les caractéristiques de cette modification du budget sont les suivantes :

La présente délibération modificative n° 3 du budget de l'exercice 2018 est une délibération d'ajustement des crédits de fonctionnement et d'investissement,

Les caractéristiques de cette modification du budget sont les suivantes :

Section Fonctionnement :

En recettes : 0.00 €

En dépenses : 0.00 €

Chapitre 011	Art 6042	Autres frais divers	- 900.00 €
Chapitre 64	Art 6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	+ 650.00 €
	Art 6411	Personnel titulaire	+ 250.00 €

Section Investissement :

En recettes : 0,00 €

En dépenses : 0,00 €

La présente délibération modificative n° 3 porte la totalité des crédits de l'exercice 2018 à :

Section Fonctionnement :	Dépenses	253 545.63 €	Recettes	253 545.63 €
Section Investissement :	Dépenses	361 807.08 €	Recettes	361 807,08 €

Telles sont les principales caractéristiques de la délibération modificative n° 03 du budget 2018 proposée au conseil municipal.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adoptent à l'unanimité des membres présents et représentés la délibération modificative numéro 03 du budget 2018 telle qu'elle vient d'être exposée.

Fait et délibéré à Villanova, les jours, mois et an que dessus
(Suivent les signatures)



Pour extrait conforme,

Le Maire,

VINCILEONI Antoine,